

# **PROJET DE RECHERCHE**

**« dire en signes »**

**ESBAM***MARSEILLE*

Années 2005-2007

## **Ouverture du cursus d'études supérieures en arts plastiques aux étudiants sourds et malentendants**

Si l'enseignement secondaire est bien structuré et soutenu pour les jeunes sourds et déficients auditifs, le cycle supérieur reste un parcours difficile, malaisé et peu ouvert.

En France, il n'existait jusqu'à présent aucune Ecole supérieure d'art qui ait réellement recherché les moyens humains et techniques permettant d'intégrer des étudiants sourds et malentendants au même titre que tout autre candidat.

Ce projet s'inscrit dans cette perspective. Il relève du respect de la règle du libre accès de tous à l'enseignement supérieur.

Faut-il également souligner la caractéristique spécifique aux arts plastiques : primauté du regard et du geste dans l'acte créatif et dans l'attention réceptrice ? L'enseignement lui-même relève de cette primauté : ce qui est donné à voir, l'œuvre réalisée, fonde l'échange et le débat entre étudiant et enseignant.

Dans le silence de son énoncé, l'imaginaire personnel détermine les formes de l'objet à partir desquelles va se développer l'échange pédagogique, suscitant convergence ou divergence d'attitude, de vue, de pensée, d'émotion au-delà des modes discursifs d'analyse et de critique.

L'objectif est de développer cette exigence nécessaire qui ne laisserait aucun élément actif de la sensibilité hors du champ de la création.

Les qualités même de la culture sourde, ses « modes d'être » aux autres et au monde s'y retrouvent pleinement. Elles favorisent l'intégration active, imaginative et productive d'étudiant(e)s sourd(e)s dans cet espace de créativité dont beaucoup d'outils fondamentaux leur sont déjà acquis.

Les étudiants entendants, quant à eux, sont sollicités et « provoqués » à inventer un autre « apprentissage ». Chacun fait l'expérience de nouveaux rapports à l'autre, de l'incompréhension à la proximité nécessaire.

Cela constitue une avancée symboliquement forte contre l'exclusion et l'indifférence à la différence, fondée sur l'autonomie et le respect des modes créatifs de chacun.

Ce projet unique au niveau national, fait de l'École supérieure des beaux-arts de Marseille un site pilote et expérimental. Il bénéficie du soutien du Ministère de la culture et de la communication.

L'ESBAM introduit l'acquisition et la maîtrise de la LSF - Langue des signes française dans son programme d'enseignement dans le courant de l'année universitaire 2005/2006.

Des cours d'histoire des arts avec l'approche des concepts qui leur correspondent et une préparation spécifique au concours d'admission à l'ESBAM seront également dispensés aux candidats sourds et malentendants souhaitant s'engager dans des études artistiques supérieures. Cette initiative sera intégrée dans le programme et l'offre culturelle des « ateliers publics » déjà développés par l'ESBAM ; échéance : 2006/2007.

## PROJET DE RECHERCHE

Dans le cadre du statut « d'Ecole Pilote » délivré par M. le Ministre de la Culture concernant l'ensemble des conditions d'accueil des étudiants sourds à l'ESBAM ( loi n° 2005-102, en date du 11 février 2005), une partie importante du programme envisagé relève de la Recherche.

C'est pourquoi nous vous soumettons deux dossiers indépendants mais articulés dans l'architecture générale dont le Ministère de la Culture et la Ville de Marseille ont validé la cohérence.

Sans rentrer dans un historique complexe, le monde sourd a longtemps souffert d'une carence de sa langue appliquée à un champs spécialisé : c'est le cas, pour ce qui nous concerne, de l'espace culturel, artistique et précisément des arts plastiques ceci étant lié a l'offre quasiment inexistante de cette filière au regard de la communauté sourde et de sa formation.

*« La question de "dire en signes" la philo, l'esthétique, ou n'importe quelle discipline n'ayant pas eu auparavant d'expériences référentielles, est une préoccupation que tous les gens concernés ont eue et que nous avons encore, à l'heure de devoir travailler les concepts spécifiques de nos disciplines. Les moyens pour y arriver sont parfois différents. Celui que vous avez choisi (le comité de recherche) me semble très important, voire indispensable, car il va conduire à une réflexion de fond sur la langue et surtout, sur les pratiques pédagogiques vis à vis des sourds.»*

Andrea Benvenuto  
Professeur de philosophie en langue des signes.

L'état des lieux est en plein changement et la nécessité d'y réagir est urgente.

Pour l'ESBAM, deux axes s'imposent :

- l'enseignement
- la langue

## 1) L'enseignement / axe de recherche

Les contraintes objectives d'un public sourd dans le cadre d'un enseignement supérieur en arts plastiques suscitent de multiples questions, tant dans les modes, les formes, les contenus, les délais, les attitudes : autant de questionnements sur les fonctionnements habituels, éprouvés, s'adressant à un public classique auquel une réponse fine et équilibrée est à inventer.

Pour ce faire :

1. Analyse en profondeur socio- pédagogique :
  - de l'état des lieux homogène
  - de l'hypothèse d'une situation hétérogène
2. Prospective d'une pédagogie innovante adaptée à la mixité de ces deux cultures.
3. Réflexion sur les modifications d'attitude, de formation, de modes de transmission, de gestion des publics.
4. Enquête sur la disponibilité et la réactivité
  - de l'équipe pédagogique
  - du milieu étudiant
  - de l'équipe administrative
5. Etude et adaptation des textes administratifs et réglementaires régissant le fonctionnement de l'Ecole au regard des lois sur le handicap, précisément la surdité, en phase avec le public commun et dans un strict respect du public sourd.
6. Après analyse et enquête, orientation à prendre pour induire une réciprocité d'intérêt et de transmission « endogène » des deux communautés culturelles impliquées dans la même formation.

Afin de constituer une équipe compétente, se réunissant une fois par trimestre au minimum, nous envisageons de travailler en partenariat avec :

- deux pédagogues sourds en activité d'enseignement
- un(e) artiste sourd(e) ayant suivi le cursus des beaux-arts
- deux artistes enseignants de l'ESBAM
- un sociologue spécialisé (Université Paris 8)
- une personnalité extérieure sourde ayant une implication dans les professions culturelles
- un psycho / psychiatre spécialisé
- un représentant de l'Union des étudiants sourds de France
- un représentant du DERI, du Ministère de la Culture et de la Communication. (*Département d'enseignement et de recherche*)

Ce groupe de recherche remettra ses analyses, conclusions, hypothèses et propositions « au Conseil Scientifique » en fin d'année scolaire afin d'orienter les recherches et les modes d'application des suggestions retenues.

## 2) La langue / axe de recherche

Dans le champ des arts plastiques, tout ou presque reste à faire ; il s'agit d'une condition de la validité globale du projet.

La langue des signes relève de l'approximation dès qu'elle aborde des vocabulaires spécialisés ; l'invention est quotidienne, par métaphore, périphrases ou codes, sans garantie de permanence. Pour pallier à cet état il convient, très pragmatiquement de fixer au mieux les signes nécessaires à une bonne gestion de la compréhension, précise et pointue ; il faut donc atteindre les conditions optimales à un déroulement normal du cursus des études.

Pour ce faire :

- recenser les travaux existants dans un champs élargi
- recenser auprès des pédagogues et du public sourd les termes récurrents qui posent problème ou qui font défaut.
- comparer avec les formes approchantes et préexistantes.
- proposer, pratiquer et enregistrer les signes adéquats.
- soumettre ceux-ci à l'usage élargi et vérifier leur efficacité, leur justesse, leur acceptation.
- relever les modifications proposées par un panel de « personnes expérimentées »
- une fois ce parcours accompli, dans la meilleure des hypothèses, en faire diffusion pour un statut et un usage standard.

Cet axe de recherche est ardu, très spécialisé ; il demande de l'investissement, du temps et surtout de la compétence, avec en amont une méthodologie juste et pertinente.

Pour ces raisons nous sollicitons la participation :

- du Département de linguistique, Université Paris 8.
- de l'Ecole d'interprétariat
- d'un spécialiste sourd
- d'un artiste sourd
- de la Délégation Générale de la Langue Française et des Langues de France « D.G.L..F.L.F »
- d'un pédagogue sourd, d'une école réputée et/ou spécialisée.
- d'un ou deux étudiants sourds
- d'un ou deux artistes enseignants de l'ESBAM.

C'est un programme à long terme, avec un partenariat impliqué et permanent. L'enjeu immédiat est évident pour les étudiants ; il se mesure également auprès de la totalité de la communauté sourde et de la communauté artistique générale dans la mesure où cette langue, en permanente création, reste le vecteur essentiel de notre compréhension mutuelle. Ne sont-ce pas là les conditions et caractéristiques mêmes de la créativité, qui nous impliquent au premier chef ?

Les résultats et la synthèse annuelle de cette recherche sera soumis au «Conseil scientifique et d'évaluation» une fois l'an, pour reconduction et approbation des projets.

### 3) Conseil scientifique et d'évaluation.

Ce Conseil aura pour mission d'analyser, de critiquer, de suggérer la politique de l'ESBAM dans la mise en place et le bon développement du projet d'accueil des étudiant(e)s sourd(e)s en son sein. Il aura vocation de recevoir les résultats des travaux des deux groupes de recherche institués et d'y donner avis et réponse afin d'en confirmer ou d'en infléchir les directions, les objectifs, les finalités. Un rapport sera remis et diffusé annuellement.

#### 7. Constitution du Conseil

- un représentant du Ministère de la culture et de la communication (cellule Interministérielle)
- un représentant de la Ville de Marseille (cellule Culture et/ou Handicap)
- un représentant de l'ESBAM – *le Directeur*
- un représentant d'une Association nationale de sourds
- un artiste /ou pédagogue sourd d'expérience
- une personnalité spécialisée et d'expérience
- une personnalité reconnue du monde hospitalier, ayant pratiqué et mis en place une structure d'accueil pour les personnes sourdes
- un(e) représentant(e) de l'Association des étudiants sourds.
- un responsable de l'inspection pédagogique et technique des établissements, DGAS.

## PERSONNALITES SOLLICITEES

### ENSEIGNEMENT / PEDAGOGIE INNOVANTE

1. Un enseignant signant :
  - ❖ Didier Flory, Interprète et professeur de français et d'anglais.
  
2. Une artiste sourde :
  - ❖ Melle Juliette Dalle, intervenante Musée des Abattoirs / des Augustins / Toulouse, Secrétaire association JSF
  
3. Un sociologue spécialisé :
  - ❖ Paris 8
  - ou
  - ❖ Aix-Marseille
  
4. Une personnalité extérieure sourde / profession culturelle :
  - ❖ Simon Attia, comédien et formateur LSF à l' International Visual Theater (Paris)
  - Et / ou
  - ❖ Levent Beskardes, artiste, International Visual Theater
  
5. Un psychologue / psychiatre spécialisé :
  - ❖ Alexis Karacostas, psychiatre psychothérapeute.
  
6. Un représentant Association Nationale Sourds :
  - ❖ ETSF, Association des Etudiants Sourds de France
  
7. Un(e) représentant(e) du DERI, Ministère de la Culture :
  - ❖
  
8. Deux artistes enseignants de l'ESBAM :
  - ❖ Daniel Résal / Franca Trovato
  
9. Un artiste enseignant extérieur :
  - ❖ Erik Bullo, vidéaste / écrivain

## LA LANGUE / LEXICOLOGIE / LSF

### 1. Représentant Département Linguistique Université Paris 8 :

- ❖ Ivani Fuselier (Paris)
- ❖ Christian Cuxac

### ASIP (Association des Sourds et des Interprètes de Provence) Marseille

- ❖ Lou Karczynski (diplômée de l'Ecole d'interprétariat, ESIT)

### 2. Un spécialiste sourd, linguiste en LSF :

- ❖ CSCS, Michel Girod (Paris / Marseille)

### 3. Un(e) artiste sourd(e)

- ❖ Zohra Abdelgheffar (Marseille)

### 4. Un pédagogue / enseignant sourd :

- ❖ Chérif Blein (Marseille)

### 5. Une étudiante sourde de l'ESBAM :

- ❖ Laure Arnal (Marseille)

### 6. Deux enseignants de l'ESBAM :

- ❖ Jean Salins (Marseille)
- ❖ Daniel Résal (Paris)

### 7. Un représentant de la DGLFLF (Ministère de la Culture, Paris) :

- ❖ Michel Alessio (Paris)

## CONSEIL SCIENTIFIQUE ET D' EVALUATION

1. Un représentant du Ministère de la Culture, la DDAI :
  - ❖ Sandrine Sophys-Veret (Paris)
  
2. Un représentant de la Ville de Marseille Culture et / ou Handicap :
  - ❖
  
3. Le Directeur de l'ESBAM :
  - ❖ Otto Teichert (Marseille)
  
4. Un représentant d'une Association Nationale de sourds :
  - ❖ L'UNISDA et / ou URAPEDA
  
5. Une personnalité extérieure d'expérience :
  - ❖ Mme Ballongue, Responsable de la communication, Bibliothèque de l'Alcazar (BMVR, Marseille)
  
6. Un psychiatre / psychologue spécialisé :
  - ❖ André Meynard, Laboratoire de Recherche en Psycho-Pathologie à l'Université d'Aix-Marseille.
  
7. Personnalité du Monde Hospitalier :
  - ❖ Professeur Jean Dagrón (Marseille), Hôpital de la Conception.
  
8. Université Savoie – Chambéry :
  - ❖ Serge Barth, (Savoie) acousticien responsable projet expérimental en 1990.
  
9. Direction Générale de l'Action Sociale. DGAS
  - ❖ Personne responsable de l'inspection pédagogique et technique des établissements.

## LISTING DES ORGANISMES AVEC LESQUELS DES CONVENTIONS DE PARTICIPATION POUR LA RECHERCHE SONT SOLLICITEES

- ❖ Association « Visuel », Organisme de formation en LSF
- ❖ UNISDA
- ❖ URAPEDA
- ❖ ETSF, Association des Etudiants Sourds de France
- ❖ ASIP, Association des Sourds et des Interprètes de Provence  
ESIT, Ecole Supérieure d'Interprétariat
- ❖ JSF, Association Jeunes Sourds de France
- ❖ CSCS, Michel Girod
- ❖ Art Studio
- ❖ Université Paris 8,
- ❖ Université Aix-Marseille, André Meynard
- ❖ Université Savoie / Chambéry,
- ❖ Hôpital de la Conception, Professeur Jean Dagron
- ❖ Ville de Marseille, Bibliothèque Alcazar, Département « Lire autrement »
- ❖ Ministère de la Culture et de la Communication, DERI, DDAI, DGLFLF.
- ❖ Délégation Interministérielle aux Personnes Handicapées.

## **METHODOLOGIE / CALENDRIER 2005-2006**

(Calendrier à renouveler pour 2006-2007)

Axes de recherche **Lexicologie et signes** et **Pédagogies innovantes**.

### I Premier rendez vous : une journée « Table ronde » (Mars 2006)

-Table ronde commune aux deux axes de recherche -

Ordre du jour :

- 1/ Rencontre des équipes de travail
- 2/ Présentation et visite de l'école
- 3/ Quelle méthodologie de travail adopter ?  
Questions initiales venant du constat de situations concrètes rencontrées au sein de l'école (enquête permanente auprès des étudiants sourds, des interprètes et de l'équipe pédagogique)
- 4/ Définition des outils techniques nécessaires ( caméra, webcam, ordinateur portable, logiciels de traduction son/ texte...)

#### ◆ Equipe **Lexicologie et signes**

- Préfiguration du lexique existant et à développer

#### ◆ Equipe **Pédagogies innovantes**

Attitudes modifiées de l'enseignement, délibérément ou non :

- Formulation cours et résumés
- Enregistrement des cours
- Atelier vidéo, atelier son
- Travail personnel en atelier
- Aménagement des concours et des diplômes (tiers temps en plus, dérogations, interprétariat...)
- Propositions venant de l'extérieur (workshops...)
- Matériel et technologies nouvelles (ordinateurs portables, Visio-  
interprétariat, ...)

### II Deuxième rendez vous : (à déterminer)

Le tout sur une semaine avec une journée commune, le mercredi.

#### ◆ Equipe **Lexicologie et signes**, trois jours

#### ◆ Equipe **Pédagogies innovantes**, trois jours

Ordre du jour :

Travail dans les ateliers avec les différents intervenants/ professeurs, étudiants, interprètes de l'école.

### III Troisième rendez vous : (à déterminer)

Le tout sur une semaine avec une journée commune, le mercredi.

#### ◆ Equipe **Lexicologie et signes**, trois jours

#### ◆ Equipe **Pédagogies innovantes**, trois jours

Ordre du jour :

Travail dans les ateliers avec les différents intervenants/ professeurs, étudiants, interprètes de l'école.

#### IV Quatrième rendez vous : (à déterminer)

◆ **Comité d'experts** : « Table ronde », une journée  
Avec un rapporteur de chaque groupe de travail et les personnalités extérieures sollicitées.

Ordre du jour :

1/ Analyse

2/ Synthèse

3/ Propositions pour l'année suivante

## BIBLIOGRAPHIE

### Communication non verbale :

- CALBRIS, G. / MONTREDON, J., (1986), *Des gestes et des mots pour le dire*, Paris, Collection Clé Internationale.
- CALBRIS, G. / PORCHER, L., (1989), *Geste et communication*, Paris, Hatier.
- FEYEREISEN, P. / de LANNOY, J.D., *Psychologie du geste*, Bruxelles, Pierre Mardaga éditeur.
- BARRIER, G., (1996), *La communication non verbale*, Paris ESF éditeurs.
- MORRIS, D., (1992), *La clé des gestes*, Paris, Editions Grasset.

### Langue des signes :

- VALADE, R., (1854), *Etudes sur le langage des signes*, Paris.
- YAU, S. C., (1992), *Création gestuelle et début du langage*, Hong Kong, Editions Langage croisé.
- OLERON, P., (1978), *Le langage gestuel des sourds : syntaxe et communication*, Paris, Editions CNRS.
- MOODY, B., (1986), *Dictionnaire I.V.T.*, Introduction à l'histoire et à la grammaire de la langue des signes, Paris, Editions Marketing.
- MILLER, C., (1998), *Une théorie prosodique de la phonologie des langues des signes*, Montréal, Université du Québec.
- MAYNARD, A., (1995), *Quand les mains prennent la paroles*, Ramonville Saint-Agne, Editions Eres.
- JOUISSON, P., (1995), *Ecrits sur la LSF*, Paris, Editions de l'Harmattan.
- DANON-BOILEAU, L., (1995), *L'enfant qui ne disait rien*, Paris, Editions Calman-Lévy.
- CUXAC, C. (1996), *Fonctions et structures de l'iconicité des langues des signes*, Thèse pour le Doctorat d'Etat, Paris V.
- CUXAC, C. *Langue Française Février 2003*, N°137 Editions Larousse
- BOUVET, D., (1997), *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles*. A la recherche des modes de production des signes, Paris, Editions de l'Harmattan.
- FRISHBERG, N. / KLIMA, E. / BELLUGI, U., (1979), "Arbitrariness and iconicity : Historical change in American sign language", in *The signs of language*, Londres.

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Thème de l'appel à projet :

**Site pilote pour l'ouverture du cursus d'études supérieures en arts plastiques aux étudiants sourds et malentendants.**

*Lexicologie et pédagogie innovante*

Durée de la recherche :

**2 ans**

Demandeur :

**ECOLE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE**

Adresse :

**ESBAM**

184. Avenue de Luminy

13288 Marseille Cedex 09

Téléphone : 04 91 82 83 10

Fax : 04 91 82 83 11

Directeur :

**Otto Teichert**

E-mail : [oteichert@mairie-marseille.fr](mailto:oteichert@mairie-marseille.fr)

Forme juridique :

**Mairie de Marseille**

Personnes à contacter pour des informations sur le projet :

◆ **Daniel Résal**

Chargé de mission

◆ **Karen de Coninck**

Chargée d'études

E-mail : [glacaux@mairie-marseille.fr](mailto:glacaux@mairie-marseille.fr)

◆ **Corinne Billardello**

Secrétariat administratif

E-mail : [cbillardello@mairie-marseille.fr](mailto:cbillardello@mairie-marseille.fr)

Responsable scientifique :

**Daniel Résal**